

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2303

Attribution d'une subvention de fonctionnement de 7 500 euros au Pôle France Lyon de Gymnastique pour l'organisation d'un stage d'été

Direction des Sports

**Rapporteur :** M. CUCHERAT Yann

<b>SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2016</b>
------------------------------------

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 SEPTEMBRE 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 19 SEPTEMBRE 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 29 SEPTEMBRE 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 5 OCTOBRE 2016

---

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINI, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. COULON (pouvoir à M. LEVY), M. PELAEZ (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à M. GRABER), M. BERNARD (pouvoir à M. CUCHERAT)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2016/2303 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT DE 7 500 EUROS AU POLE FRANCE LYON DE GYMNASTIQUE POUR L'ORGANISATION D'UN STAGE D'ETE (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 24 août 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Association « Pôle France Lyon », constituée en 1996, s'inscrit dans le cadre de la filière d'accès au sport de haut niveau de la Fédération Française de Gymnastique. Située 13 rue Viviani à Lyon 8<sup>e</sup>, elle a notamment pour objet d'assurer la préparation et l'entraînement des gymnastes qui lui sont confiés par la Fédération, la mise en place pour ces derniers d'une formation scolaire, universitaire ou professionnelle aménagée ou adaptée, ainsi que la gestion de structures d'accueil, au bénéfice de ces sportifs.

Le stage de reprise 2016 du « Pôle France Lyon » est organisé cette année du 25 juillet au 5 août. Il devait initialement se dérouler au gymnase Paillou à Lyon 8<sup>e</sup>, indisponible à cette période pour travaux.

De ce fait, l'événement a été déplacé à Bourg-en-Bresse, moyennant des frais de location d'installations sportives et obligeant ainsi les 24 participants (20 gymnastes et 4 encadrants) à se rendre sur place.

Les dépenses engendrées par cette « délocalisation », notamment pour l'hébergement et la restauration, devront être financées intégralement par les familles, dont certaines sont déjà lourdement impactées par les coûts annuels générés par la pension complète de leurs enfants.

Ainsi, le budget prévisionnel pour l'organisation du stage de reprise s'élève à 24 600 € (1 230 € par participant).

Dans ce cadre, l'Association « Pôle France Lyon » sollicite une aide financière municipale à hauteur de 8 000 €. Elle ne bénéficie pas de subvention annuelle de fonctionnement.

Les résultats internationaux obtenus par les gymnastes des clubs lyonnais contribuant au rayonnement international de la Ville de Lyon, je vous propose qu'une subvention de 7 500 € soit allouée à l'Association « Pôle France Lyon » pour l'organisation de son stage de reprise.

Vu l'avis du Conseil du 8<sup>e</sup> arrondissement ;

Oui l'avis de la commission Sports, Jeunesse, Vie associative ;

**DELIBERE**

1- Une subvention ponctuelle de 7 500 € est allouée à l'Association « Pôle France Lyon » pour l'organisation de son stage de reprise, du 25 juillet au 5 août 2016.

2- La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2016, ligne de crédit 42013, article 6574, fonction 415, programme SPANIMAT, opération SPMANI.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Yann CUCHERAT